



RÉFÉRENT HANDICAP

Prérequis :

Aucun.

Public concerné :

Tous les salariés d'entreprises.
Groupe constitué de 5 à 15 personnes.

Durée de la formation :

2 journées (14 heures).

Tarifs :

640€ HT par personne.

Réalisable en INTRA dans vos locaux : nous contacter pour un devis.

Tarifs et renseignements au 01 86 90 01 92 ou par mail contact@ostrafor.fr.

Validation :

Formation non certifiante.
Attestation de fin de formation remise aux participants.

Modalités pédagogiques :

Présentiel ou distanciel.

Lieu de la formation :

En entreprise, ou en salle de formation dans nos locaux.

Accessibilité :

Nous contacter pour une identification des besoins.

Objectifs pédagogiques :

- Connaitre et comprendre le handicap au travail.
- Apporter des outils pour la prise de poste et le déploiement des missions du référent handicap.
- Comprendre les enjeux pour mettre en place une politique handicap en entreprise.
- Savoir appliquer les dispositifs légaux et réglementaires.
- Identifier:
 - Les acteurs internes de la gestion des ressources humaines et de la santé au travail,
 - Les partenaires externes de la compensation du handicap et les partenaires du milieu protégé,
 - Les partenaires institutionnels.
- Agir efficacement et coordonner les acteurs de la prévention de la santé au travail et du maintien en emploi.
- Sensibiliser et prévenir les difficultés santé travail.
- Intégrer un travailleur en situation de handicap, accompagner sa carrière.
- Gérer les restrictions médicales, compenser le handicap et maintenir dans ou en emploi.

PROGRAMME

- Le handicap et les familles de handicap.
- Le contexte légal et historique.
- Les prérequis et les enjeux de la mission de référent handicap.
- Les missions du référent handicap :
 - Administratif, réglementaire et financier.
 - Sensibilisation, information et communication.
 - Recrutement.
 - Accueil et intégration.
 - Le maintien dans l'emploi.
 - Le recours au secteur adapté et protégé.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ENCADREMENT

Formation conviviale et dynamique. Animation participative par sous-groupes et individuelle. Alternance d'apports théoriques, d'échanges, de vidéos ou autres supports pédagogiques.

Une implication des participants dans la proposition de pistes d'amélioration au sein de l'entreprise est nécessaire.

La formation est dispensée par des formatrices intervenant au sein de la cellule prévention de la désinsertion professionnelle, service de prévention et de santé au travail. Réelle expérience dans la mission de référent handicap.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au travers des mises en situation et exercices proposés.